Image not found or type unknown

Annulation remboursement PriceMinister

Par **Doon**, le **04/10/2017** à **09:03**

Bonjour,

J'ai reçu un produit reconditionné au lieu de neuf via PriceMinister. Après réclamation et offre de rabais ridicule du vendeur, PM me propose de renvoyer le produit et d'être remboursé. Ce que je refuse.
PM clot la réclamation... et me rembourse !
Désormais PM souhaite que je rembourse le remboursement effectué "par erreur". Sont-ils légitimes à me demander ce remboursement ? C'est leur erreur après tout ; qu'ils assument, non ?
Merci

Par **Visiteur**, le **04/10/2017** à **10:19**

Bonjour,
produit remboursé, vous leur retournez ? Et basta !? Le coup du "leur erreur, ils assument"... méfiez vous ! Je crois que ce n'est pas aussi simple que cela ?

Par **miyako**, le **04/10/2017** à **22:43**

Bonsoir,
vous renvoyez l'objet litigieux avec une trace d'envoi et je pense que l'affaire n'ira pas plus loin.
Amicalement vôtre
suji KENZO

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés